

FASTT

PRÉSENT À CHAQUE FOIS QUE VOUS EN AVEZ BESOIN

Rechercher un logement à louer, acquérir un véhicule, se rendre en mission plus facilement, trouver une solution de garde des enfants, bénéficier d'une mutuelle... Le Fastt vous apporte de nombreux services qui facilitent votre vie professionnelle et quotidienne.

Quand bénéficiaire des services du Fastt ?

Les services du Fastt sont accessibles sans ancienneté dès la 1^{ère} mission d'intérim (y compris pour les missions formation et CDI intérimaires).

Des accompagnements renforcés sont proposés sur certains services à partir de 414 heures de mission d'intérim sur les 12 derniers mois (toute agence confondue).

Pour plus d'information, contactez le Fastt.

Comment contacter le Fastt ?

www.fastt.org

01 71 25 08 28



LOGEMENT



De multiples services gratuits, pratiques et efficaces pour faciliter votre recherche de logement et convaincre un propriétaire.

Des outils pour rechercher un logement

louerunlogement.fastt.org vous apporte des conseils pour organiser votre recherche, trouver des annonces de logements, rechercher dans le parc social, signer le bail et faire l'état des lieux.

Un mode d'emploi « Réussir ma recherche de logement » qui permet de constituer un dossier solide et efficace pour convaincre vos propriétaires (courriers à personnaliser, attestation de garantie, références professionnelles).

Des conseils personnalisés par un conseiller logement qui vous appuie tout au long de votre recherche. Ce service est accessible à partir de 414h / 12 derniers mois.

Des aides financières pour trouver un logement

Un service gratuit de diffusion de votre candidature auprès des propriétaires sur le site www.LocService.fr

Une subvention pour payer une partie des honoraires d'agence immobilière (correspondant à 50 % d'un mois de loyer hors charges).

Ces deux services sont proposés à partir de 414h / 12 derniers mois.



Des garanties pour rassurer les bailleurs

Le Fastt apporte aux propriétaires des **garanties solides et gratuites** : une assurance qui couvre les loyers pendant 3 ans et une garantie « dégradations immobilières ». Cette garantie est proposée à partir de 414 h / 12 derniers mois.

L'AVANCE LOCA-PASS® pour payer le dépôt de garantie.

Un coup de pouce pour l'entrée dans le logement

Une assurance multirisques habitation pour assurer le logement à des tarifs avantageux et bénéficier de 3 mois de cotisations offerts (grâce au Fastt).

ARGENT



Acheter un véhicule ou réaliser tout autre projet ? Le Fastt permet l'accès à des conseils et des solutions pour les réaliser. Nous prenons le temps d'étudier avec vous votre projet,⁽¹⁾ sans a priori lié à votre statut d'intérimaire pour vous proposer des solutions adaptées.⁽¹⁾

Le microcrédit personnel

Le microcrédit permet de financer tout projet qui contribue à faciliter l'insertion ou le retour à l'emploi (acquisition ou réparation d'un véhicule, permis de conduire...) jusqu'à 5 000 euros.

Le prêt auto et projet⁽²⁾

Si votre projet est réalisable et que vous disposez d'une capacité d'emprunt sans risque d'endettement, les conseillers financiers partenaires du Fastt vous aideront à monter votre dossier de financement.⁽¹⁾ Le prêt peut aller jusqu'à 12 000 euros.

Ce service est accessible sous condition d'ancienneté.

Le regroupement de crédits⁽²⁾

Il consiste à regrouper plusieurs crédits en un seul ; il permet de réduire le montant de vos mensualités et d'abaisser votre taux d'endettement en allongeant la durée de vos remboursements, ce qui majore le coût du crédit. L'offre est soumise à l'examen des documents justificatifs demandés lors de votre demande.

Ce service est accessible sous condition d'ancienneté.

Le crédit immobilier

Le Fastt peut vous apporter une solution de prêt complémentaire (jusqu'à 10 000 euros) pour mener à bien votre projet immobilier.

Ce service est accessible sous condition d'ancienneté.

⁽¹⁾ Conformément à la loi.

⁽²⁾ Offres de prêt personnel réservées aux intérimaires sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur CA Consumer Finance, SA au capital de 460 157 919 € dont le siège social est sis Rue du Bois Sauvage - 91038 Evry Cedex immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 542 097 522. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.

Mention légale : Cette communication est diffusée par le Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), association loi 1901 à but non lucratif.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.fastt.org

www.fastt.org

Accès à un véhicule à prix réduit

Accessible même en dernière minute.

voiture pour seulement 5 euros maximum par jour

Jusqu'à 100 kilomètres
par jour (déplacements domicile/
travail),

Jusqu'à 90 jours par an,
Assurance et assistance comprises
(voir conditions avec le loueur
partenaire).



cyclomoteur sur certains départements pour 3 euros par jour.

Réparation de véhicule à prix réduit

Fastt vous permet de faire réparer votre véhicule à un prix
réduit dans l'un des nombreux garages partenaires.
Le service est accessible sous conditions de ressources.

Prix réduit du coût de la main d'œuvre,

Pièces de qualité et garanties 1 an à prix coûtant,
Conseils de professionnels.



Logement en cas de mission éloignée du domicile

Accessible même en dernière minute.

Un service de recherche de logements disponibles et adaptés.

Une aide financière pour alléger le coût des locations en meublé ou les
séjours en hôtel (en cas d'absence d'indemnités de grand déplacement).

Des réductions de tarifs et un accès facilité dans 400 établissements
partenaires en France.

Garde de vos enfants à domicile

Accessible même en dernière minute.

Le service Fastt SOS Garde d'enfant, recherche et organise pour vous une solution
de garde adaptée à l'âge de vos enfants.

- Des professionnels qualifiés
et diplômés.

Qu'ils soient auxiliaires de puériculture,
ou diplômés de la petite enfance, les
professionnels mobilisés par le Fastt sont
expérimentés et compétents pour assurer
la garde de vos enfants en toute sérénité
et sécurité.

- Jusqu'à 80 heures de garde par an.
- Pour 1 euro de l'heure seulement grâce à la participation financière du Fastt.



Garde de vos enfants en crèche (sur certains départements)

Accessible même en dernière minute.

Une garde assurée par des professionnels dans des structures conventionnées par la CAF.

- Prix en fonction du quotient familial (Barème CAF)
- Jusqu'à 400 heures par an
- Adaptées à vos horaires de mission.



Le Fastt propose tout au long de l'année des séjours à des tarifs très avantageux. Des offres pour les jeunes et les familles. Pour en bénéficier, il suffit d'être en mission au moment de la demande ou dans les 30 derniers jours.



Des offres pour les jeunes

- Des offres de séjours en France et en Europe à des tarifs attractifs.
- Des conseils sous forme de fiches pour bien préparer le séjour.
- Une aide financière jusqu'à 150 euros sous conditions.

Les séjours sont sélectionnés par l'ANCV dans le cadre d'un programme soutenu par le Ministère du Tourisme.

Des offres pour la famille

Le Fastt s'est associé avec BTP VACANCES pour vous proposer des destinations « familles » variées à la montagne ou au bord de mer. Pour en bénéficier, il suffit d'être en mission au moment de la demande ou dans les 30 derniers jours.

Plusieurs destinations au choix à retrouver sur fastt.org rubrique « vacances ».



Un service social pour faire face à d'éventuelles difficultés

Les assistantes sociales vous écoutent, vous informent, vous conseillent en toute neutralité et confidentialité pour vous aider à faire face aux difficultés de votre vie personnelle ou professionnelle.

Elles vous aident dans vos démarches pour accéder aux différentes prestations sociales. Elles vous apportent des réponses sur toutes sortes de sujets (logement, santé, famille, consommation, accident du travail...)



Des solutions d'urgence en cas d'accident du travail

Fastt-AT Services vous aide à faire face, dès les premiers jours qui suivent l'accident, aux difficultés d'organisation de votre vie quotidienne : aide à domicile, garde d'enfants, rapatriement médical, venue du conjoint en cas d'hospitalisation.



Une aide pour envisager votre retour à l'emploi

Vous êtes en arrêt suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle ? Vous vous interrogez sur votre reprise d'activité ? Le Fastt vous accompagne pour envisager votre retour à l'emploi.

Des solutions d'urgence en cas de rupture d'hébergement

Des réponses au besoin d'hébergement d'urgence des intérimaires en mission et sans hébergement.

Un diagnostic et un accompagnement social : une proposition de solution temporaire d'hébergement peut être mise en place le jour même par le Service Social.

La recherche d'une solution d'hébergement est effectuée, autant que possible, en tenant compte du lieu de mission, des horaires de travail de l'intérimaire et des moyens de transport à sa disposition.



Comme tous les salariés, les intérimaires sont concernés par le régime de santé obligatoire. L'affiliation à INTERIMAIRES SANTE, une mutuelle de qualité avec un bon remboursement des frais de santé, est obligatoire et automatique sous condition d'ancienneté. Un accès est également possible dès la 1^{ère} mission d'intérim.

Une mutuelle obligatoire

Elle concerne tous les intérimaires ayant réalisé 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois ou en CDI Intérimaire ou en contrat de mission initial de plus de 414 heures.

- Une affiliation automatique à la couverture santé (Garantie de base).
- Un maintien gratuit de la Garantie de base après chaque fin de mission.
- Une cotisation de seulement 7,2 centimes d'euro de l'heure travaillée (grâce à la participation de votre employeur et prélevée sur la fiche de paie).
- Des options facultatives pour affilier la famille et améliorer les garanties (Garantie +)⁽¹⁾.
- Une couverture santé de qualité avec un bon remboursement des frais de santé et effectué rapidement.

Un accès possible dès la 1^{ère} mission d'intérim⁽¹⁾

Avant 414 heures d'intérim, vous pouvez adhérer volontairement au régime facultatif « 1^{ère} heure ». Vous avez la possibilité d'affilier votre famille et améliorer vos garanties (Garantie +).

Le régime facultatif « 1^{ère} heure » apporte une couverture santé de qualité avec un bon remboursement des frais de santé.

⁽¹⁾ Vous pouvez demander une participation financière du FASTT à hauteur de 50 % de la cotisation et sous condition de ressources.



FASTT

SÉCURISE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LES PARCOURS DE VIE DES INTERIMAIRES

Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO).

Association loi 1901 - SIRET 305 374 200 47 - Document non contractuel. Photos et modèles susceptibles de modification. Crédits photos : Getty Images - Copie Chazotte - iStockphoto - iB6

Les AIDES et SERVICES pour les INTÉRIMAIRES



LOGEMENT



DÉPLACEMENT



ENFANT



ARGENT



ACCOMPAGNEMENT



SANTÉ

